

Arrêté N°22-DDTM85-630

**portant modification de la composition de la Commission locale de l'eau du
Schéma d'aménagement et de gestion du bassin des eaux de la Vie et du
Jaunay**

**Le préfet de la Vendée,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre national du Mérite,**

- VU** le Code de l'Environnement, notamment les articles L.212-4 et R.212-29 à R.212-34,
- VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,
- VU** l'arrêté du 18 novembre 2015 portant approbation du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne et arrêtant le programme pluriannuel de mesures,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 01-DRCLE/1-103 du 5 mars 2001 fixant le périmètre d'élaboration du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Vie et du Jaunay,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 20-DDTM85-739 du 6 janvier 2021 portant renouvellement des membres de la commission locale de l'eau du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Vie et du Jaunay,
- VU** le changement de représentant du maire de Beaulieu-sous-La-Roche, proposé par courrier du 5 octobre 2022,

CONSIDÉRANT le changement de représentant du maire de Beaulieu-sous-La-Roche,

Arrête

Article 1 : Composition de la commission locale de l'eau

L'arrêté préfectoral n° 20-DDTM85-739 du 6 janvier 2021 est modifié comme suit :

1 Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux (21 membres) :

Représentants des maires du département de la Vendée :

Madame Emmanuelle MAILLOCHEAU Conseillère municipale à Beaulieu-sous-La-Roche

Le reste de l'article 1 est sans changement.

Une liste récapitulant la nouvelle composition de la commission locale de l'eau est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Publication

19, rue Montesquieu – BP 60827

85021 La Roche-sur-Yon Cedex

Tél. : 02 51 44 32 32 – Télécopie : 02 51 05 57 63 – Mél. : ddtm@vendee.gouv.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée et sera mis en ligne sur le site internet désigné par le Ministère chargé de l'environnement : www.gesteau.eaufrance.fr

Article 3 : Délai et voie de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nantes.

Article 4 : Exécution

La Secrétaire générale de la Préfecture de la Vendée et le Directeur départemental des territoires et de la mer de la Vendée sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à La Roche-sur-Yon, le 21 OCT. 2022

Le préfet,

Pour le préfet,
la secrétaire générale de la Préfecture
de la Vendée



Anne TAGAND

ANNEXE à l'arrêté préfectoral n° 22-DDTM85-630
portant modification de la composition de la commission locale de l'eau (CLE)
du schéma d'aménagement et gestion des eaux (SAGE) du bassin de la Vie et du Jaunay

Composition de la CLE du SAGE du bassin de la Vie et du Jaunay (41 membres)

1 - Collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux : (21 membres)

Conseil régional des Pays de la Loire (1 membre) :

Monsieur François BLANCHET

Conseil départemental de la Vendée (1 membre) :

Monsieur Thomas PERROCHEAU

Représentants des maires du département de la Vendée (10 membres) :

Monsieur Philippe CLAUTOUR	Adjoint au Maire d'Aizenay
Madame Emmanuelle MAILLOCHEAU	Conseillère municipale à Beaulieu-sous-La-Roche
Monsieur Francis ROBIN	Conseiller municipal à Brétignolles-sur-Mer
Monsieur Stéphane BUFFETAUT	Adjoint au Maire d'Apremont
Monsieur Sébastien GUILBAUD	Conseiller municipal à Commequiers
Monsieur Louis-Marie GUILBAUD	Adjoint au Maire de Soullans
Monsieur Philippe POUCKET	Adjoint au Maire de Givrand
Madame Isabelle DURANTEAU	Maire de Landevieille
Monsieur Thierry RICHARDEAU	Maire de Saint-Christophe-du-Ligneron
Monsieur Jean TESSIER	Adjoint au Maire de Saint-Julien-des-Landes

Communauté de communes du pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (2 membres) :

Monsieur Vincent PIPAUD

Monsieur Jean BROSSARD

Communauté de communes du pays des Achards (1 membre) :

Monsieur Jean-François PEROCHEAU

Communauté de communes Vie et Boulogne (2 membres) :

Monsieur Jean-Yves DUPE

Monsieur Bernard METAIREAU

Communauté d'agglomération « La Roche-sur-Yon Agglomération » (1 membre) :

Monsieur Jean-Louis TESSIER

Syndicat mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay (1 membre) :

Monsieur Hervé BESSONNET

Syndicat mixte Vendée Eau (2 membres) :

Monsieur Lucien PRINCE

Monsieur Jean CANTIN

2 - Collège des représentant des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées : (13 membres)

Chambre d'agriculture de la Vendée (1 membre) :

Monsieur Yvonnick BARANGER

Chambre de commerce et d'industrie de la Vendée (1 membre) :

Monsieur Jean-Claude LE BOURDONNEC

Association syndicale des marais de la Basse Vallée de la Vie (1 membre) :

Monsieur Pierre de MAISONNEUVE

19, rue Montesquieu – BP 60827

85021 La Roche-sur-Yon Cedex

Tél. : 02 51 44 32 32 – Télécopie : 02 51 05 57 63 – Mél. : ddtm@vendee.gouv.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Association syndicale des marais de la Vie (1 membre) :
Monsieur Daniel RABILLE

Association syndicale des marais de Saint-Hilaire-de-Riez et Notre-Dame-de-Riez (1 membre) :
Monsieur Hervé BREMAUD

Syndicat des marais de Soullans et des Rouches (1 membre) :
Monsieur Jean-Luc BILLET

Antenne locale de Saint-Gilles-Croix-de-Vie du Comité régional des pêches et des élevages marins des Pays de la Loire (1 membre) :
Monsieur Eric FOUQUET

Fédération de Vendée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (1 membre) :
Monsieur Michel MORILLEAU

Association France Nature Environnement Vendée (1 membre) :
Monsieur Alain TREMBLAIS

Association fédérale des consommateurs de la Vendée « UFC Que choisir » (1 membre) :
Monsieur Robert DUPONT

Association « Consommation logement et cadre de vie » (1 membre) :
Monsieur Amédée DUPOND

Association « Sylviculteurs de Vendée » (1 membre) :
Monsieur Edouard DE LA BASSETIÈRE

Fédération départementale des chasseurs de la Vendée (1 membre) :
Monsieur Léopold PIETERS

3 - Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics : (7 membres)

- le Préfet de la région Centre-Val de Loire, Coordonnateur du bassin Loire-Bretagne
- le Préfet de la Vendée
- le Directeur de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne
- la Directrice Régionale Pays de la Loire de l'Office Français de la Biodiversité
- la Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire
- le Directeur départemental des territoires et de la mer de la Vendée
- le Directeur délégué à la mer et au littoral de la Direction départementale des territoires et de la mer de la Vendée

ou leur représentant.